

Présidence de M. Gérard COLLOMB,

Maire

Le lundi 13 mai 2013 à 15 h, Mmes et MM. les Membres du Conseil municipal dûment convoqués le 3 mai 2013 en séance publique par M. le Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de leurs délibérations.

Communication de M. le Maire sur l'incendie survenu dans un squat occupé par des Roms dans le 8^e arrondissement

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, nous allons commencer notre Conseil municipal. Vous me pardonnerez pour le retard, mais les événements tragiques qui se sont passés cette nuit ont un peu bouleversé l'emploi du temps. J'ai tenu à exprimer aux journalistes avant ce Conseil quelle pouvait être notre réaction, une réaction évidemment de tristesse, suite à l'incendie survenu dans un squat du 8^e. C'est un drame pour des populations qui étaient sans doute venues dans notre ville pour trouver de l'espoir. Les personnes qui ont trouvé la mort, c'est toujours quelque chose de totalement bouleversant, en même temps cela doit nous amener à réfléchir, pas simplement les membres du Conseil municipal, pas simplement les membres du Gouvernement, mais l'ensemble de notre société.

En ce qui concerne le Conseil municipal de Lyon vous savez que cela fait longtemps que nous réfléchissons sur ce problème et que nous avons essayé de définir la ligne que nous pouvions emprunter : à la fois aider fortement l'ensemble des associations qui travaillent dans le domaine et l'hébergement d'urgence, mais également essayer de construire un grand nombre de logements dans l'agglomération lyonnaise. Je rappelle que nous sommes sans doute l'agglomération qui, en France, construit le plus de logements, mais en même temps il faut savoir que ce n'est pas dans l'agglomération lyonnaise que peuvent se résoudre les problèmes de tous ceux qui, dans l'ex-Yougoslavie, dans les Balkans, voire dans les républiques d'Asie centrale, trouvent des difficultés et veulent chercher un ailleurs.

Je disais tout à l'heure que j'ai lu il y a quelque temps, le communiqué fait par Forum Réfugiés qui disait qu'entre 2011 et 2012, la demande d'asile avait augmenté de 67 % dans l'agglomération lyonnaise. Evidemment que si chaque année arrivent des milliers de personnes supplémentaires quand nous construisons 5.000 logements sociaux par an, ce qui est énorme, 100 millions d'euros que mettent la Communauté urbaine et la Ville de Lyon, c'est énorme, assurément nous ne pourrions pas résoudre tous ces problèmes. Donc, il ne faut pas être vendeur de faux espoirs. Il faut faire en sorte que les problèmes puissent aussi se résoudre dans ces pays. C'est pour cela que la Ville de Lyon, cher Hubert Julien-Laferrrière, avait mis au point il y a quelque temps le programme de Tinca, de manière à essayer de faire en sorte que dans les villages roms de Roumanie on puisse vivre dans des conditions de dignité. Nous avons donc travaillé sur l'assainissement, sur l'eau, et évidemment on continue. C'est bien là que se trouve une des directions pour notre pays, pour les grandes villes, pour l'Europe. La direction de l'union européenne ne peut être que là car autrement, on connaîtra à nouveau des drames comme ceux que nous avons connus cette nuit.

J'ai eu l'occasion d'en parler à Manuel Valls qui, évidemment, partage assez largement ce point de vue. Tout à l'heure j'ai appelé le Premier Ministre pour lui faire part de mon sentiment, et donc nous allons essayer de continuer à faire en sorte que dans cette agglomération les choses puissent se passer positivement parce que je connais à la fois les difficultés des populations qui peuvent être dans ces squats mais également les difficultés des populations qui vivent à côté de ces squats.

Tout à l'heure j'étais devant l'usine Pathé Audibert Lavirotte et il se trouve, vous le savez, qu'il y a l'école en face. Je discutais avec le personnel de l'école, en particulier avec la gardienne qui se trouvait là quand les choses se sont passées. Elle parlait à la fois des appels au secours qu'ils avaient dû faire et en même temps des sentiments poignants qui avaient pu être les leurs au cours de cette nuit tragique.

Mesdames et Messieurs, je tenais à vous donner cette information en début de Conseil municipal, nous allons maintenant passer à notre séance.

Désignation d'un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales je vous propose de nommer M. Héral secrétaire de séance par vote à main levée.

S'il n'y a pas d'opposition, je l'invite à procéder à l'appel nominal.

Appel nominal

Présents : M. Collomb, M. Touraine, M. Buna, Mme Guillaume, M. Lévêque, M. Brumm, Mme Condemine, M. Braillard, Mme Fondev, M. Fournel, M. Képénékian, Mme Gay, M. Daclin, Mme Rabatel, M. Claisse, Mme Roy, M. Hémon, Mme Haguénauer, M. Bolliet, Mme Rivoire, M. Vesco, Mme Brugnera, Mme Roure, M. Philip, Mme Psaltopoulos, M. Coulon, Mme Deharo, M. Sanhadji, M. Flaconèche, Mme Frih, M. Héral, Mme Chevassus Masia, Mme Bertrix Veza, Mme Balas, M. Nardone, Mme Pesson, Mme Perraud, Mme Legay, M. Sécheresse, M. Tête, M. Rudigoz, Mme Bouzerda, M. Arrue, Mme Chichereau-Dinguirard, M. Giordano, M. Julien-Lafferrière, Mme Dognin-Sauze, M. Lafond, Mme Hajri, M. Lebuhotel, Mme Perrin-Gilbert, M. Havard, Mme d'Anglejan, Mme de Lavernée, M. Royer, M. Broliquier, M. Hamelin, Mme Berra, M. Geourjon, M. Delacroix, Mme Gelas, Mme Reynaud, Mme Brichet, M. Corazzol, M. Kimelfeld, Mme Panassier.

Absents excusés : M. Maleski, Mme Bonniel-Chalier, M. David, Mme Faurie Gauthier, M. Huguet, Mme Gleize, M. Turcas.

Dépôts de pouvoirs : Mme Brugnera, M. Broliquier, M. Havard, M. Lebuhotel, Mme Balas ont déposé un pouvoir pour voter au nom de M. Maleski, M. David, M. Huguet, Mme Gleize, M. Turcas.

Dépôts de pouvoirs pour absences momentanées : M. Arrue, Mme Brichet, M. Brumm, Mme Condemine, M. Coulon, M. Delacroix, Mme Deharo, Mme de Lavernée, M. Sanhadji, M. Sécheresse, Mme Condemine ont déposé un pouvoir pour voter au nom de Mme Frih, M. Flaconèche, M. Braillard, M. Arrue (jusqu'à 19 h), Mme Deharo, Mme Balas, M. Daclin, Mme d'Anglejan, M. Vesco, Mme Pesson, M. Brumm (à partir de 19 h 48).

M. LE MAIRE : L'appel nominal étant terminé, je vous propose de prendre acte qu'à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint.

Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée les 31 mars 2008 et 26 mars 2009

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en application de la délégation que vous m'avez accordée par délibération de principe des 31 mars 2008 et 26 mars 2009.

Il s'agit principalement d'actions d'ester en justice, de conventions, de ventes et de dons.

La liste de ces décisions vous a été envoyée avec l'ordre du jour.

Vous avez tous pu en prendre connaissance.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

(Acte est donné.)

Questions écrites du Conseil du 2^e arrondissement

Question n° 1 - Traversée de Perrache, problématique des voûtes

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Monsieur le Maire, la première question concerne la traversée de Perrache. Le développement de la Confluence a naturellement engendré une augmentation des flux qui va se poursuivre, qu'il s'agisse du trafic piétons, des modes doux ou automobiles. Le franchissement de la barrière que constituent le centre d'échanges et la gare de Perrache est une difficulté pour tous. Depuis des années, avant même que la Confluence sorte de terre, nous vous interpellons sur ce sujet qui est dans tous les esprits et il est maintenant grand temps d'agir, notamment sur les voûtes. Des études ont été lancées il y a des années, notamment par le Cabinet Ruel, mais rien de concret ne sort, vous repoussez sans cesse les échéances et refusez toute communication, échange, voire

concertation avec nous, élus du 2^e arrondissement sur ce sujet. Il n'est même pas possible d'obtenir la moindre information au sein du Conseil d'administration de la SPLA Confluence.

L'histoire a pourtant montré que nous étions plutôt de bon conseil sur la Confluence, et particulièrement en matière de circulation. L'ouverture d'une voie au Sud des docks vers le pont de la Mulatière en est la preuve, de même que le doublement de Montrochet avec le passage Panama et l'ouverture d'une nouvelle voie plus au Sud, le passage Magellan. En effet, dès les premières esquisses nous vous alertions sur l'impossible fonctionnement de ce secteur sans voirie supplémentaire. Le concept d'un quartier « marchable », si séduisant soit-il, ne se décrète pas, il se construit, et à Confluence vous n'êtes pas allé au bout de cette démarche : pas de métro, des voiries non adaptées à la circulation des bus alors que l'offre commerciale et l'offre de service attirent des automobilistes venus de toute l'agglomération, c'est une équation impossible. Des solutions ont été avancées pour le Sud de Confluence, notamment pour l'accès aux docks. Voilà pour le Sud.

Pour le Nord, rien n'est encore acté, je ne sous-estime pas la complexité du sujet : le centre d'échanges, la gare, les voûtes, le tramway, le métro et j'en passe, impliquent de nombreuses contraintes techniques et autant d'intervenants dont les intérêts ne convergent pas toujours, mais cela ne suffit plus à justifier l'omerta complète sur ce sujet. Il est regrettable que vous ne souhaitiez ni parler, ni écouter, cela ne nous empêche pas d'exprimer nos craintes, par exemple quant à une éventuelle fermeture de la voûte Ouest à la circulation automobile. Il s'agit d'un axe de circulation important dans le sens Sud Nord qui ne peut être compensé par l'axe Delandine où les camions ne peuvent même pas passer. Nous espérons qu'il ne faudra pas attendre votre programme électoral pour enfin connaître vos intentions, après douze ans de questionnement nous souhaitons seulement savoir ce qu'il en est de ce dossier en terme de projet, et en terme de calendrier.

M. TOURAINÉ Jean-Louis, Premier Adjoint : Monsieur le Maire, Monsieur le Maire du 2^e arrondissement, chers Collègues, en effet la Confluence est accessible d'une part à partir du 7^e arrondissement, d'autre part à partir de la place Carnot et de Perrache. De fait, l'amélioration des flux à travers le complexe de Perrache est une préoccupation importante. Vous vous souvenez qu'il y a un an et demi Lyon a approuvé la convention de financement des études de faisabilité qui concerne ce projet d'aménagement du pôle d'échange multimodal de Lyon-Perrache, convention qui est un cadre partenarial associant, en plus de la Ville de Lyon, le Centre d'échanges, la gare SNCF, le Grand Lyon, la SPLA Lyon Confluence, le SYTRAL, la SNCF, RFF, la Région et l'Etat. C'est un ensemble de partenaires qui travaillent depuis un an et demi à ce projet. Une présentation en a été faite, vous vous en souvenez Monsieur le Maire, à la Sucrière, il y a quelque temps. Depuis, les choses ont encore beaucoup progressé. Mais il n'y a pas encore tout à fait la finalisation des projets sur le plan technique, certains problèmes restent à résoudre. Lorsque tout cela sera obtenu, il y aura une présentation qui sera faite et, évidemment, la mairie du 2^e et les habitants du 2^e auront la primeur de cette présentation suivie d'une véritable concertation et de débats, dès que le dossier technique sera prêt.

Je vous rappelle qu'il y aura une réunion du prochain Comité stratégique partenarial en juin prochain. Donc, vous le voyez, l'échéance est toute proche pour ce nouvel échange concernant ces points.

Les principaux partenaires, en dehors de la Ville de Lyon, ce sont bien sûr les responsables du Centre d'échanges, la gare, le tram et le métro, afin de résoudre, notamment, les problèmes qui permettront de simplifier les liaisons Nord/Sud et Sud/Nord, qui permettront d'accroître les flux de déplacement, selon les diverses modalités ; l'enjeu est aussi d'avoir une meilleure inter-modalité entre les divers modes de transport en commun.

Donc, que ce soit les véhicules automobiles, que ce soit les piétons, que ce soit les usagers de transport en commun, tout le monde devra dans un avenir proche, trouver de meilleures solutions à ce niveau et ne plus avoir un verrou, qui vers Perrache, représente une difficulté, un obstacle.

Il y aura dans ce futur projet, un réaménagement global, non pas seulement limité aux voûtes, mais global, impliquant la gare, impliquant le Centre d'échanges de Lyon/Perrache. C'est donc à cela que je vous convie, même si je vous demande encore un tout petit peu de patience ; le mois de juin n'est pas très lointain, nous pourrons alors tous débattre ensemble avec ceux qui ont travaillé sur ces projets, qu'il s'agisse de techniciens des transports, qu'il s'agisse de responsables des services, qu'il s'agisse de responsables de la gare.

M. BROLIQUIER Denis : Je vous demandai des précisions en termes de projets de calendrier. Je n'ai aucune précision concernant le projet. J'ai seulement une indication pour le calendrier : le mois de

juin. Et bien nous attendrons encore quelques semaines. Je vous ai dit que cela faisait douze ans que l'on attendait ce sujet. C'est pourtant un sujet majeur...

M. LE MAIRE : Depuis la construction de la gare de Perrache et le Centre d'échanges, cela fait beaucoup plus, Monsieur Broliquier !

M. BROLIQUIER Denis : Non, non, à ce moment-là, vous n'étiez pas encore au pouvoir, pas déjà au pouvoir !

M. LE MAIRE : Justement ! Il a fallu que j'y vienne pour que les choses soient prises en main !

Question n° 2 – Populations étrangères place Carnot

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Vous vous êtes exprimé à ce sujet, Monsieur le Maire, l'actualité dramatique de ce jour pourrait à elle seule justifier ma question : trois victimes (deux femmes, un enfant) ont péri cette nuit dans l'incendie d'une usine du 8^e arrondissement, squattée par environ 200 Roms. Combien faudra-t-il encore de drames pour que vous, vos amis du Gouvernement, vous décidiez à voir la réalité en face ?

Comme je l'ai écrit il y a plus d'un mois à Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, auprès duquel j'ai demandé une audience, plusieurs faits d'actualité avaient déjà renforcé nos craintes. L'incendie au camp de Saint-Fons, 250 occupants installés dans un gymnase, l'évacuation d'une trentaine de familles installées sous une voie d'autoroute en plein centre-ville, dont on ne sait pas où ils sont à ce jour, l'évacuation d'un camp à Villeurbanne : une cinquantaine de familles dont des enfants qui, faute de solution de relogement par l'Etat, ont dû être hébergées dans des locaux paroissiaux, le retour incessant sur la place Carnot, des personnes qui doivent être logées par l'Etat et qui ne le sont pas, et enfin, la fin du Plan Froid qui ne manque pas d'aggraver la situation.

Le deuxième arrondissement et la place Carnot ne sont que la partie visible de l'iceberg. Ici, comme dans l'ensemble de l'agglomération, nous ne sommes plus en mesure d'accueillir et de loger décemment toutes ces populations. Les Services publics de sécurité, les Services sociaux et même les associations caritatives le disent, elles n'ont plus les moyens législatifs, financiers et humains, d'agir. Il faut le reconnaître aujourd'hui, n'étant plus capable d'appliquer la politique d'accueil qu'il s'est pourtant lui-même fixée, l'Etat se met hors la loi et met les populations en danger.

Aussi, il est urgent dans le cadre juridique national et européen, de définir de nouvelles règles d'accueil et d'assistance, des règles réalistes qui ne soient pas de véritables appels d'air. En cinq ans, les demandes d'asile en France ont augmenté de 70 %. Nous sommes le deuxième pays d'Europe le plus sollicité après la Grèce.

Si un accord est en cours entre les Etats membres sur un système d'accueil commun, cela ne suffit pas. Il faut aussi remettre à plat les conditions d'accès, les conditions d'accueil, mais aussi l'application réelle des décisions en vigueur pour les débouter.

Les drames répétés dans notre agglomération ne sont malheureusement que les révélateurs de situations connues de tous. Cela ne peut plus durer ! Il est grand temps, Monsieur le Maire, d'affronter la situation et d'agir, d'agir concrètement ! Vous aimez à parler de changement, de politique du Gouvernement et bien, c'est le moment de passer aux actes.

Le hasard du calendrier fait que M. Valls est à Lyon aujourd'hui : que faites-vous, Monsieur le Maire ? Que fait la Ville de Lyon pour accélérer les choses et éviter que la liste des accidents ne s'allonge encore ?

M. TOURAINE Jean-Louis, Premier Adjoint : Monsieur le Maire, Monsieur le Maire du 2^e arrondissement, nous sommes effectivement sous le coup de ce drame qui endeuille la Ville de Lyon et nous ne pouvons manquer, évidemment, d'exprimer notre compassion pour les victimes, pour les familles des victimes, qui sont actuellement sous le choc de cette horrible nouvelle.

Malheureusement, il y en a eu aussi dans le passé et malheureusement il risque d'y en avoir dans le futur si on ne règle pas le problème de fond, problème qui, vous l'avez vu et vous le savez, Monsieur le Maire du 2^e arrondissement, n'est à la portée ni de la seule Ville de Lyon, ni même des Services décentralisés de l'Etat, quels que soient les efforts effectués (je vais les résumer très brièvement) ; bien évidemment c'est au niveau national ou plutôt même international, au niveau européen, de trouver des solutions qui soient non pas simplement d'aménager au jour le jour les conditions de vie, malheureusement misérables de ces personnes, mais bien plus profondément d'agir sur la cause.

C'est vrai que dans cette question qui est difficile et douloureuse, il y a une importante détresse humaine. D'abord la détresse de ceux qui occupent ces squats dans des conditions qui sont misérables, insécurisées, non hygiéniques, avec des risques de maladies ; ces personnes qui sont sur la place Carnot, sont d'origines variées, avec une participation notable de la communauté Rom. Et évidemment, c'est aussi une question douloureuse pour les riverains qui doivent vivre une situation difficile, du fait de toutes les nuisances générées alentour par ces campements.

Nous avons tout à fait conscience qu'il y a un effort à accomplir, en plus de celui qui est effectué quotidiennement à Lyon. Forum Réfugiés avait démontré qu'avant le Gouvernement actuel, dans l'année qui précédait, entre 2011 et 2012, il y avait eu une augmentation de 67 % des demandeurs d'asile dans le Rhône. Vous voyez que si chaque année il continuait à y avoir une augmentation de ce type-là, évidemment tous les dispositifs qu'on pourrait mettre en place sont immédiatement dépassés, avant même que d'être ouverts. On atteignait à ce moment-là déjà 3.408 demandeurs d'asile, si on inclut les mineurs dans ce compte-là, puisque vous savez, il y a beaucoup d'enfants associés dans ces familles. Donc, au total, c'est quelque chose qui représente un effort très considérable. Tout ce que fait l'agglomération lyonnaise en terme de construction de logements ne peut pas pourvoir à une solution suffisante, ni opportune.

Le Maire redisait à la Conférence de Presse qui a précédé notre Conseil, que la Ville de Lyon a une tradition d'accueil, mais il ajoutait que ceux qui sont accueillis, doivent l'être dignement. C'est effectivement ce que doit être la tradition d'accueil à Lyon. Oui, nous devons pouvoir accueillir des gens en difficulté, mais non, nous ne pouvons pas les accueillir dans des conditions pitoyables, misérables, dangereuses et génératrices de maladies.

Donc, la réponse à cela, c'est qu'il faut limiter un afflux excessif chaque année, puisque plus le nombre augmente, plus se dégradent les conditions d'accueil. Ceci veut dire qu'il y a nécessité qu'au niveau européen, soient mises en place des solutions amplifiant ce que la Ville de Lyon a commencé à faire avec la ville de Tinca, comme cela vient d'être rappelé, pour qu'au bout du compte, les conditions de vie et de résidence pour ces populations deviennent meilleures dans leurs provinces d'origine, plutôt que dans ces squats misérables où ils viennent vivre, faute de pouvoir survivre chez eux.

C'est aussi, bien sûr, une réponse qui implique les Services de l'Etat, mais rien que le seul hébergement d'urgence, payé par la Préfecture, représente déjà 90 M€ par an : c'est déjà un effort considérable et il n'y a pas la possibilité de l'augmenter dans la période actuelle.

Pour notre part, la Ville de Lyon aide beaucoup les associations, associations pour le soutien de ces familles, pour leur alimentation, pour l'hygiène, pour les soins : 3 M€ sont dépensés par la Ville de Lyon à cet égard.

Notre ville effectue de plus un effort considérable de création de logements. Quant à la Préfecture, elle a développé un système expérimental, visant à l'intégration de 400 Roms. Mais l'intégration veut dire un logement dans des conditions équivalentes aux populations logées dans des logements sociaux à Lyon, avec accès à l'emploi et à des conditions de vie décentes. Ceci représente des efforts globaux à réaliser au niveau européen en particulier.

Mme Sylvie Guillaume, à côté de moi, s'implique très fortement dans ces aménagements, autant au niveau local pour offrir des conditions le moins inhumaines possibles de séjour à ces personnes, qu'au niveau international et européen pour aboutir à des solutions.

Ne nous leurrons pas, si la situation actuelle perdurait, il y aurait vraisemblablement des situations devenant de plus en plus insupportables autant pour les personnes qui sont dans ces positions de logements transitoires, populations qui varient d'un mois à l'autre, mais qui au bout du compte occupent toujours les mêmes territoires de notre agglomération, autant pour eux que pour les riverains.

Naturellement, les conditions de deuil que nous venons de connaître doivent nous amener à réfléchir pour qu'il y ait une prise en compte de ces drames. Il nous faut absolument prévenir tout désordre, qu'il y ait prévention de ces drames, que l'insécurité, les risques d'accidents, les conditions d'hygiène soient prises en ligne de compte et naturellement, qu'il n'y ait pas un afflux continu, lequel afflux fait d'ailleurs l'objet de décisions importantes du ministre de l'intérieur qui a fait part de sa détermination à cet égard. Il reste maintenant à trouver tous les moyens qui permettent de faire régresser ce problème qui a dépassé les capacités aussi bien de la Préfecture que de l'agglomération lyonnaise.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Touraine. Je veux dire que pour ce qui concerne la Ville de Lyon, et sur le problème spécifique de la place Carnot, la Police municipale de Lyon, comme vous le savez d'ailleurs sans doute, fait un travail tout à fait exemplaire.

J'ai ici la liste des passages de la Police municipale depuis le 1^{er} janvier de cette année. Grosso modo, ce sont deux à trois passages par jour, de manière à essayer de stabiliser la situation pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'occupation abusive de la place Carnot, travail considérable que je tiens à saluer de la part de nos équipes.

Monsieur le Maire, troisième question !

M. BROLIQUIER Denis : J'ai bien entendu vos réponses et notamment dans les propos de M. Touraine, le fait qu'il reconnaisse qu'on n'a plus les moyens d'accueillir ces populations. Alors je pense qu'il faut savoir, même temporairement, dire stop à cette immigration, mais qui aura le courage de le dire, je ne l'entends pas beaucoup.

Question n° 3 – Mise en place d'une Mission Centre-Ville

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : La troisième question concerne le centre-ville, l'avenir du centre-ville.

Depuis le début de l'année 2013, je n'ai de cesse de vous interpellier sur les grandes mutations de la Presqu'île et sur l'évolution de notre cœur d'agglomération.

La requalification de l'Hôtel Dieu et l'ouverture de 17 000 m² de commerces supplémentaires, la cinquantaine de commerces désertés sur le quartier Grôlée, la cession de 90 commerces, une trentaine au total par ANF à un fonds d'investissement d'Abu Dhabi et aux capitaux d'Abu Dhabi, le changement de destination de l'immeuble de la Banque de France dans le 2^e arrondissement, dans la partie Nord de la rue de la République, le projet du parking Saint Antoine, actuellement suspendu pour des raisons électorales, mais qui impactera fortement l'aménagement public, sans compter plusieurs grandes enseignes commerciales fragilisées.

La Presqu'île est véritablement en pleine mutation. A ce jour, chacun de ces projets est géré au coup par coup. Pourtant les enjeux urbains économiques sont capitaux pour l'équilibre de notre cœur d'agglomération. Il est impératif d'avoir une vision d'ensemble, ne serait-ce qu'en matière d'aménagement des espaces publics : quelle politique de circulation ? Quelle politique de stationnement ? Quelle politique de piétonisation aussi, puisque c'est une demande qui revient sur plusieurs projets, notamment à l'Hôtel Dieu pour la rue Bellecordière, et à Grôlée pour les rues Président Carnot et Grôlée ?

C'est dans cet esprit que je tenais aujourd'hui publiquement à réitérer ma proposition de créer une mission Centre-ville pour mieux anticiper, accompagner, coordonner les grandes évolutions, une demande déjà formulée à maintes reprises depuis le début de l'année, mais pour le moment sans réponse. Mais peut-être, enfin, aurons-nous votre réponse à ma proposition et à celle du Conseil du 2^e arrondissement aujourd'hui.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Vous nous proposez, en quelque sorte, de créer une mission territoriale supplémentaire. Je dois dire qu'il y a un peu de facétie peut-être de ma part, à faire remarquer que c'est un jour de débat budgétaire aujourd'hui, et régulièrement vous dénoncez l'augmentation de la masse salariale, l'augmentation du nombre de fonctionnaires. Je trouve qu'il est presque comique de voir ces propositions surgir en un tel jour.

M. BROLIQUIER Denis : Se mettre à 10 autour d'un bureau ne coûte rien !

M. BUNA Gilles : Je vous répondrai après.

On aura compris que les missions territoriales sont *suis generis*, c'est miraculeux, elles coulent de sources et elles sont gratuites. Ce n'est pas tout à fait l'expérience que l'on en a. Peut-être un jour l'acquerez-vous quand vous aurez les responsabilités de l'Exécutif. Je n'ai pas d'avis préconçus...

M. LE MAIRE : Ne fâchez pas nos amis ! On est tranquille aujourd'hui.

M. BUNA Gilles : ... Je n'ai pas d'idées préconçues sur le fait de créer ou pas une mission territoriale. Il faut simplement justifier de cette création et voir si, effectivement, il y a eu des déficiences de coordination, s'il y a des projets qui sont restés en panne parce qu'une telle mission n'existait pas.

Alors je me suis replongé un peu dans les deux mandats qui viennent de s'écouler, cela fait 13 ans, et j'ai essayé de voir quelles étaient les opérations qui auraient connues des difficultés et j'en ai trouvé bien peu. Si vous voulez, on a réussi de grands projets, des projets ambitieux dans la Presqu'île, on a

énormément travaillé et quelquefois, souvent avec vous d'ailleurs, pour réaliser des projets de requalification des espaces publics ou même pour accompagner des projets privés et qui supposaient une réflexion dans le cadre d'une reconversion ou dans le cadre de l'insertion. En général, ils ont plutôt bien abouti.

Alors, j'ai évidemment pensé, mais ça commence à devenir lointain, à la reconversion du Grand Bazar et sa reconstruction, opération privée qui a été menée en commun et me semble-t-il à la satisfaction de tous. Je n'entends même plus des détracteurs qui me diraient : «vous avez supprimé un magasin, ou vais-je aller chercher mes jouets ! »

Ensuite, vous avouerez qu'en ce qui concerne les anciennes prisons, Saint-Paul et Saint-Joseph, ça a été plutôt magistral. Il faut se rappeler quand même, le préfet ne l'a pas rappelé l'autre jour, que c'est sur la base du cahier des charges que j'avais demandé à l'Agence d'urbanisme, que s'est faite la cession des deux prisons, à la Fac catholique et au privé. Voilà un exemple de bonne collaboration -Agence d'urbanisme, services de la ville, services du Grand Lyon, services de l'Etat- qui s'est passée pour le bien de tous.

L'importation sur l'îlot Saint-Paul de l'université catholique, sur l'îlot Saint Joseph, des programmes de logements, des bureaux, des services, des commerces, une résidence intergénérationnelle habitat-humanisme, un institut d'entrepreneuriat solidaire, etc...

On nous a demandé pour faire bon poids, d'accompagner la reconversion du bâtiment de la faculté catholique sur Bellecour et là aussi nous avons accompagné des réunions et je crois que le projet est en train de commencer à se réaliser.

J'aurais pu citer l'Hôtel Dieu, mais on aura l'occasion d'en reparler avec deux autres rapports ce soir.

Je pourrais parler de la requalification des espaces publics, dont l'un d'entre eux était bloqué mais ce n'était pas de notre faute. Il s'agit de celui situé sur la place Bellecour qui s'achève et que l'on devra inaugurer, Monsieur le Maire, dans quelques semaines. Il ne faut pas trop tarder, car vous savez que le contexte est plus difficile maintenant pour les inaugurations.

Je rappelle tout de même que ce sont 15 M€ qui ont été investis sur Bellecour, dont 6,4 M€ à la charge de la Ville. Ensuite, il y aura des kiosques, nous ne ferons qu'une seule inauguration pour ne pas alourdir le processus. Puis il y a la restauration de la place des Jacobins, avec une belle statue, une belle fontaine et une très jolie place pour 7 M€, 1,6 M€ pour la fontaine et cela se fait chaque fois avec une configuration différente et des partenaires adéquats. Mais cela avance.

Je ne parlerai pas des Rives de Saône car chacun connaît l'ambition du projet qui avance. Je suis obligé de rectifier en ce qui concerne le parking Saint Antoine. Ce n'est pas parce que nous sommes dans une période pré-électorale, sinon on ne ferait jamais rien, mais c'est parce qu'il y a eu un recours me semble t'il. Comme nous faisons les choses dans la légalité, lorsqu'il y a un recours, vous savez que nous devons suspendre la réalisation des opérations. Dès que le requérant aura perdu, je l'espère, les choses repartiront dans un ordre tout à fait normal. Ce ne sont pas les missions qui nous gênent ni les élections, même si cela rime, non, ce sont quelques citoyens qui, à juste titre ou non, se trouvent lésés mais dans tout projet d'urbanisme ces difficultés existent et nous devons les dépasser.

Je pourrais parler, mais je pense que Gérard Claisse le fera, des processus de concertation qui ont été mis en place, d'informations. Nous nous réunissons, y compris dans votre mairie, Monsieur le Maire du 2^e, pour préparer tout cela. Il y a eu des inflexions dans le projet Rives de Saône, je pense à la requalification de la rue Victor Hugo au début du prochain mandat. On travaille avec vous, en commun, et il n'y a pas besoin de mission territoriale car une bonne entente entre nous c'est beaucoup mieux qu'une mission et en plus c'est gratuit.

En ce qui concerne les Terreaux et la fontaine Bartholdi. Dès le début du mandat prochain on pourra s'atteler à ce qui n'a pas vraiment été une réussite, non pas Bartholdi mais Buren sous les mandats précédents et nous allons réparer. On fera de la chirurgie réparatrice, qui coûte cher, et nous espérons que ce sera durable.

Que vous dire d'autre ? Pour ce qui concerne les espaces publics, je connais trop les projets, c'est la raison pour laquelle je trouve qu'ils sont satisfaisants et qu'ils avancent bien. Pour ce qui est de la vie économique, je connais mal ce domaine dans la Presqu'île. J'ai regardé et j'ai vu qu'effectivement il existait une association « Tendances Presqu'île » que l'on a rencontrée en concertant sur les Berges de

Saône ; qu'il y avait un manager de centre ville et que s'y étaient associées la Chambre de Commerce et la Chambre de l'Artisanat depuis 2005 ; que des subventions publiques ont été accordées pour un montant de 1,385 M€ depuis 2006 ; qu'il existe des conventions entre le Grand Lyon et la Ville et les Chambres de Commerce par rapport à « Tendances Presqu'île » sur 2011-2014 et que, finalement, cette association avait conforté les liens entre le privé et le public, développé les dynamiques du territoire et je me suis dit que ce n'était pas là qu'il fallait octroyer une mission territoriale. Cela fonctionne bien, il y a des outils, continuons.

M. BROLIQUIER Denis : Si tout va bien, pourquoi y a-t-il encore 50 commerces vides rue Grôlée ?

M. BUNA Gilles : Vous savez, la vie économique n'est pas faite de « claquemets de doigts ou de voix » au Conseil municipal, mais de conjonctures avec des cycles et on peut quelque fois accompagner, aider le mieux possible, mais le commerce n'est pas une création ex nihilo et ce n'est pas parce que l'on dit « je veux rouvrir un certain nombre de boutiques » que cela fonctionne, sinon vous l'auriez fait !

En matière de déplacements, y a-t-il des choses à faire ? Vous évoquiez ce sujet : un article est paru hier dans le Monde sur les zones 30 et je me suis dit « n'avons-nous pas la plus grande zone 30 de France dans la Presqu'île ? ». N'y a-t-il pas 87 kilomètres de voirie qui sont modérés, pacifiés ? N'y a-t-il pas eu 14 M€ investis pour aménager cette zone et pour privilégier le confort piétonnier ? Je ne vous parle même pas, car je veux rester dans le périmètre, de ce qui se passe de l'autre côté : du tramway qui a été prolongé jusqu'à Debourg, avec les 4 stations nouvelles, etc... ce sont 64 M€ qui ont été investis, rien que sur ce sujet, matériel roulant non compris.

Je n'arrive pas à trouver un endroit où ces projets avaient été bloqués par absence de coordination, par absence d'articulation entre les forces existantes et je ne pense pas que ce soit nécessaire, indispensable de créer ce type de structure quelque fois dans des territoires en devenir, quelque fois sur un objet très spécifique : quartier ancien, 8^e arrondissement, mais là vous êtes bien heureux nous avons tous les outils et la volonté politique dans une coopération franche et fructueuse.

Je vous ferai grâce de la Confluence : ZAC 1, ZAC 2, 80 % des projets réalisés dans la ZAC 1. C'est la seule exception, c'est la raison pour laquelle j'y reviens. Vous présentez la Confluence comme l'anarchie perpétuelle, vous avez décrit les conditions de circulation comme épouvantables et pas seulement et je me dis « manque de chance, c'est là où on possède un outil spécialisé », ce n'est pas une mission, c'est plus lourd, plus compétent. Cela se passe plutôt bien mais simplement, vu la taille du territoire, vu la complexité du projet, vu la nécessité de maîtriser le foncier, il y avait nécessité de créer une SPL. Je passe donc sur toutes les réalisations de la Confluence, ce sera pour une prochaine question du 2^e arrondissement.

Je ne pense pas vous avoir déçu en vous disant que dans le 2^e, côté Presqu'île, tout va plutôt bien et que de l'autre côté il existe un outil spécialisé et que cela va encore mieux !

M. LE MAIRE : Pour encore plus d'information, je vais donner la parole à M. Claisse, qui va répondre en détail à M. le Maire du 2^e.

M. CLAISSE Gérard, Adjoint : Merci Monsieur le Maire. Juste quelques réflexions complémentaires car Gilles Buna a déjà dit beaucoup de choses. J'ai eu à m'interroger comme Gilles Buna sur l'opportunité de la création d'une mission centre par rapport à l'ensemble des opérations réalisées.

Au titre de ma délégation, je me pose la question au sujet de l'information et la concertation avec les publics qui sont ou ont été concernés par l'ensemble des opérations rappelées par Gilles Buna. On peut effectivement penser qu'une mission territoriale, dans ce domaine, peut jouer un rôle important d'animation et de coordination en matière de communication et de concertation.

L'analyse de cette question sur le 2^e arrondissement m'amène aux constats suivants.

Le 2^e arrondissement dispose de l'équivalent de la plus importante mission territoriale de l'agglomération. C'est évidemment la SPLA Lyon Confluence qui assure, en grande partie, ce rôle de mission territoriale. Dans ce cadre là le projet bénéficie d'une maison du projet, d'une stratégie et d'une équipe dédiées à la communication et à la concertation sur le projet qui se décline depuis une quinzaine d'années par une série de dispositifs extrêmement variés : à la fois des expositions, des réunions publiques, des ateliers de concertation, un comité de suivi participatif, des concertations en amont de la création des ZAC, des concertations dans la mise en œuvre des projets d'aménagement décidés dans le cadre de ces ZAC, etc...

Sur la Presqu'île car je pense que c'est sur ce territoire que vous suggérez la création d'une mission centre, les opérations d'aménagement sont menées, comme sur le reste de l'agglomération, en mobilisant et en coordonnant les moyens, les outils et les services de droit commun.

La très grande majorité de ces opérations ont fait l'objet de démarches de communication, d'information et de concertation approfondies. Je pense aux aménagements de la partie Sud de la place Bellecour, de la place des Jacobins, de la zone 30, du stationnement payant, du projet de l'Hôtel Dieu, des Rives de Saône. Je pense également aux concertations en cours concernant les futurs aménagements des terrasses de la Presqu'île et de la rue Victor Hugo.

Sur l'ensemble de ces opérations, je confirme ce que disait Gilles Buna, à savoir que la coordination des moyens et des services de la Ville comme du Grand Lyon et des autres partenaires a été parfaitement assurée par les chefs de projet. Par exemple, la définition du programme d'aménagement des terrasses de la Presqu'île a mobilisé tous les services concernés de la Ville et du Grand Lyon.

De nombreuses réunions de concertation ont eu lieu aussi bien avec les écoles, les forains, les bouquinistes, les commerçants, les Conseils de quartier et les associations locales...

Au final, si je compare ce qui a été fait en matière de concertation dans le cadre du projet des Rives de Saône sur la section Kitchener-Confluence et sur la section « Terrasses de la Presqu'île », je ne vois pas ce qu'aurait pu apporter une Mission Centre en plus.

Pour terminer, je souhaite vous livrer quelques réflexions plus générales au sujet des Missions territoriales. En rappelant, tout d'abord, que les Missions territoriales ont été créées pour impulser, animer et coordonner de grands projets de territoire concernant :

- soit une opération de renouvellement urbain sur des territoires en politique de la ville, c'est le cas, par exemple, de la Duchère, entrée Est ;

- soit une opération de reconquête urbaine sur des territoires en profonde mutation, par exemple : Confluence ou Part-Dieu ;

- soit pour les deux raisons précédentes, par exemple : Gerland.

Vous conviendrez bien qu'aujourd'hui, je parle bien d'aujourd'hui, le Nord de la Presqu'île ne correspond à aucune de ces trois configurations.

Une Mission territoriale, c'est d'abord un outil au service d'un projet global de développement d'un territoire ou d'un morceau de ville. C'est pourquoi, avant de parler de création d'une Mission, il convient de s'interroger sur ce que pourraient être les objectifs d'un projet global d'aménagement et de développement du territoire du centre-ville.

Vous le savez, c'est bien à cette réflexion que nous invite la mise en révision générale du PLU-H et c'est bien l'objectif de la concertation que nous avons engagée dans chaque arrondissement de la ville, dans le cadre de cette révision. Il s'agit en effet, ni plus, ni moins, que de définir les enjeux et les orientations d'aménagement de la ville et de chacun de ses arrondissements à l'horizon 2030.

C'est sur la base de ces objectifs et de ces orientations d'aménagement qu'il conviendra alors de s'interroger sur la pertinence ou non de créer une Mission territoriale pour impulser et coordonner le futur projet de développement du centre-ville.

Voilà quelques réflexions que je souhaitais soumettre à M. Broliquier. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Monsieur le Maire, vous voyez, quand on parle du second, ils deviennent lyriques et on ne peut plus les arrêter. Où ira-t-on ?

Mes chers Collègues, vous avez reçu le dossier 2013/5511 concernant la « Modification provisoire des tarifs d'entrée au Musée Malartre ». Ce dossier vous a été envoyé en dehors du délai de 5 jours francs. Je me dois donc de vous demander votre accord pour l'examiner en urgence, conformément aux articles L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et 3 de notre Règlement intérieur.

En effet, par suite de l'éboulement partiel survenu très récemment du mur de soutènement d'une de ses terrasses, l'accès du public au château du Musée Henri Malartre a été provisoirement suspendu dans l'attente de la réalisation des travaux de confortement nécessaires à sa remise en sécurité. Aussi et afin de ne pas pénaliser le public, les visites étant limitées aux deux halls d'exposition, il est proposé de réduire les tarifs d'entrée dès à présent et pour la durée des travaux. C'est pour cela que nous demandons en urgence la réduction des tarifs. J'espère que vous ne vous en formaliserez pas.

Je mets aux voix l'examen en urgence de ce dossier ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il en est ainsi décidé.